

Des ONG critiquent la présence d'une représentante de Syngenta et de l'Union suisse des arts et métiers au sein de la délégation suisse de la COP 30 au Brésil

# Des lobbyistes de l'industrie à Belém

JULIE JEANNET

**COP30** ► Alors que vient de s'ouvrir la trentième conférence climatique de l'ONU à Belém au Brésil, la composition de la délégation suisse fait l'objet de vives critiques. BreakFree, Swiss Youth For Climate et Drop Fossil Subsidies s'inquiètent de la présence d'une cadre du producteur de pesticides Syngenta et d'un représentant de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), connue pour ses positions conservatrices et libérales à la conférence.

Les trois organisations environnementales ont lancé une pétition intitulée «Pas de pollueurs dans la délégation de la Suisse à la COP 30». Celle-ci demande notamment au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) d'exclure les délégués de Syngenta et de l'USAM à cette rencontre qui vise à trouver des solutions pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Les organisations environnementales estiment que ces représentant·e·s, dont les activités sont jugées incompatibles avec les objectifs climatiques de la Suisse, risquent de compromettre la crédibilité des engagements helvétiques et l'intégrité du sommet.

## Pesticides, gaz et pétrole

L'ONG Public Eye, qui a consacré de nombreuses enquêtes à Syngenta, déplore également sur son site internet, la participation de la cadre de Syngenta à la COP 30 au sein de la délégation suisse. L'organisation rappelle que dans les pays du Sud, le géant de l'agrochimie «écoule en masse des produits bannis en Suisse et dans l'Union européenne parce qu'ils polluent l'eau, déciment les abeilles et empoisonnent celles et ceux qui les manipulent».

En outre, les veuves de deux agriculteurs indiens décédés à la suite d'une intoxication liée à un pesticide ainsi qu'un survivant demandent réparation à la firme. Le Tribunal civil de



La présence accrue de lobbyistes défendant les intérêts des marchands d'hydrocarbures aux COP est dénoncée par des ONG. KEYSTONE

Bâle a entamé l'examen des preuves afin de déterminer la responsabilité du pesticide Polo de Syngenta dans ce drame. Les ONG rappellent également que ce géant de l'agrochimie, désormais propriété d'un groupe chinois, n'agit pas forcément dans l'intérêt de la Suisse.

L'USAM, quant à elle, représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME suisses. Bien qu'elle affirme dans ses prises de position soutenir l'Accord de Paris, ses prises de position montrent qu'elle est opposée à l'objectif d'émission de CO<sub>2</sub> de zéro net d'ici à 2050. Parmi ses membres figurent Avenergy Suisse et Swissoil, qui défendent les intérêts des importateurs et négociants en combustibles en Suisse. Swissoil est à l'origine, avec d'autres partenaires, du référendum qui a mené au rejet de la loi sur le CO<sub>2</sub> en 2021. A cette époque, l'organisation

était présidée par l'actuel chef de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), Albert Rösti. C'est ce dernier qui représentera la Suisse au niveau ministériel lors de la deuxième semaine des négociations à la COP 30. Cette proximité interroge.

## La société civile choisit ses représentant·e·s

L'OFEV répond que la délégation suisse à la COP30 est composée de différents représentants des départements fédéraux. Pour ce qui est de la représentation de la société civile, il affirme que c'est EconomieSuisse qui a désigné Petra Laux, directrice du développement durable chez Syngenta, et c'est l'USAM qui a choisi Patrick Dümmler, le responsable de son département Politique économique et durabilité, comme représentant·e·s.

«Dans les négociations, l'expertise apportée par les repré-

sentants de la société civile au sein des délégations nationales est très importante», explique Robin Poëll, chargé d'information à l'OFEV. «Cela fait partie intégrante des négociations sur le climat que des organisations et des associations apportent leurs connaissances spécifiques. C'est pourquoi, outre les organisations de protection de l'environnement et de développement, l'économie est également représentée depuis de nombreuses années au sein de la délégation suisse.»

## Pression croissante du lobby pétrolier

Les organisations à l'origine de la pétition arguent en revanche que l'inclusion de ces deux personnes à la délégation suisse «soulève des inquiétudes quant à de graves conflits d'intérêts et démontre une fois de plus la vulnérabilité de la Suisse à l'in-

fluence des lobbys». Leur texte exige que le processus de sélection de la délégation aux COP soit révisé afin d'assurer une cohérence entre l'engagement de la Suisse et les activités de ses représentant·e·s. Il demande explicitement que des personnes impliquées dans des violations des droits humains, d'atteintes à l'environnement ou qui nuisent à l'agenda en matière de protection du climat en soit exclues.

PARTENARIAT

Ces dernières années, la présence croissante de représentant·e·s de l'industrie fossile aux COP a été pointé du doigt par des ONG, des élus et des médias. En 2023, *Le Monde*, révélait la participation de quatre dirigeants de TotalEnergies à la COP28 de Charm El-Cheikh, via diverses organisations auxquelles l'entreprise est affiliée. Le lobby des hydrocarbures a pesé encore davantage l'an dernier à Bakou. La coalition d'ONG Kick Big Polluters avait révélé que 1770 lobbyistes de l'industrie des énergies fossiles avaient eu accès à la conférence l'an dernier en Azerbaïdjan et que ce nombre dépassait les délégués de toutes les nations les plus vulnérables au réchauffement climatique. I